**Motion relative à la réforme de la formation des enseignant·es**

**Conseil d'UFR**

**UFR STAPS de**

*Motion proposée par la section SNEP-FSU de l'UFR, SNESUP, les élu·es enseignant·es du conseil d'UFR*

Les enseignant·es et enseignant·es-chercheur·es de notre établissement s'inquiètent fortement de la réforme de la formation des enseignant·es menée au pas de charge, sans concertation par le ministère de !'Éducation Nationale et craignent une nouvelle dégradation de leurs conditions de travail. lls·elles sont dans le même temps, très surpris·es de l'absence de réponses à leurs questions de la part d'un ministère de l'Enseignement Supérieur qui semble mis à l'écart de la réflexion, tout comme l'inspection générale d'EPS.

Nous partageons la nécessité de revoir le mode de recrutement actuel, hérité de la réforme Blanquer. La combinaison du concours en M2 avec des contraintes irréalistes (préparation du master, réalisation d'un mémoire, enseignement en responsabilité de classe, utilisation des étudiants-es comme moyen d'enseignement...) a détérioré le recrutement et la formation enseignante, et a découragé, surmené même les étudiant·es les plus compétent·es. Tout cela, nous le dénoncions dès la mise en place de cette réforme Blanquer. Non considéré·es alors que nous avions raison, nous avons tout de même modifié nos maquettes, coordonné et fait évoluer nos enseignements dans notre établissement. Et voilà qu'on nous promet une nouvelle réforme sans bilan et sans concertation.

**En premier lieu,** nous tenons à affirmer qu'il est hors de question de former nos étudiant·es à 2 concours pendant 2 ans. Nous n'en avons pas les moyens humains, nous n'en avons plus les ressources individuellement, après des années de réformes mal fichues, d'usure professionnelle et de sous­ encadrement dans nos établissements. De la même manière, nous sommes relativement inquiet·ètes de la possibilité de tenir une formation au concours dans une année de L3. Comment n'allons-nous pas déplacer les problèmes de l'année surchargée de M2 en L3, en cumulant obtention du diplôme et formation au concours, dans le cadre d'une année universitaire trop courte, avec des étudiant·es moins avancé·es dans leur formation ?

**En deuxième lieu,** nous n'avons pas de problèmes d'attractivité en EPS. Pas d'urgence à mettre en place une réforme de la formation. 4 candidat·es composent au CAPEPS externe pour un poste. Nous avons un problème de postes. Si le ministère veut augmenter la qualité de l'enseignement dispensé aux élèves, il le peut dès la rentrée prochaine, en augmentant le nombre de postes aux concours du professorat d'EPS. Nous saluons toutefois la rémunération possible des étudiant·es lauréat·es, dès leur entrée en master et qui est possible dès maintenant. Nous pourrions aussi envisager des pré-recrutements dès la L3.

**En troisième lieu,** nous sommes attaché·es à la formation dite intégrée, que nous dispensons depuis des années, dans nos mentions de licences dédiées à l'enseignement et dans nos masters en INSPÉ. Cette qualité de formation, nous la défendons alors même que les moyens de formation diminuent. Au regard de nos licences à 1 500 heures et nos masters en 800 heures, le changement de la place du concours n'est pas le seul problème, loin de là. Nous exigeons des moyens de formations, humains et financiers, pour former nos étudiant·es en STAPS convenablement.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous demandons à la présidence de notre établissement d'exiger l'abandon du calendrier de la réforme, la mise en place de véritables concertations avec les organisations représentatives et l'affectation de moyens nécessaires à la formation des enseignant·es.

Motion proposée au vote du conseil d'UFR le ...